



Numéro spécial

Les cahiers de la CGT CHU Montpellier

Prime de service

-Réglementation, P. 2

-Critères, P. 3

-Comment vérifier le montant de sa prime ? P. 4



**En 2020, ne nous faisons pas plumer...
Bonne année à tous les hospitaliers
du CHU de Montpellier !**

La prime de service / Réglementation

Dans ce document, votre syndicat CGT vous explique les éléments et les critères pris en compte pour le calcul de la prime de service qui n'est pas des plus simple.

Un peu de réglementation

- ◆ La prime de service est versée à tous les agents titulaires et stagiaires non médicaux et les sages-femmes de la fonction publique hospitalière, dont la note administrative est comprise entre 12,5 et 25. (sauf les techniciens et les ingénieurs qui perçoivent une prime de technicité).



- ◆ Le montant du crédit global de la prime de service est égal à 7,5 % du total des traitements bruts de base des personnels stagiaires et titulaires de l'établissement de l'année en cours.

- ◆ En cas de mutation, la prime est payée proportionnellement à la durée des services accomplis dans chaque établissement, compte tenu de la note chiffrée arrêtée par l'établissement ayant procédé à la notation.

- ◆ Concernant les agents contractuels, le Conseil d'Etat a définitivement tranché le débat dans un arrêt du 23 mars 2009 en leur refusant le bénéfice du versement de la prime de service.

04 La prime de service / Aide personnalisée

Comment calculer ma prime?

Le calcul de la prime de service est relativement ardu.

Aussi nous vous proposons deux possibilités :

⇒ Vous rapprocher des délégué-e-s CGT de votre site

⇒ Vous rendre sur notre site internet:

<http://cgtchumontpellier.reference-syndicale.fr>

⇒ Grâce à l'outil qui sera prochainement mis à votre disposition, rendez-vous dans le menu déroulant puis cliquez :

-Primes et rémunérations, puis **Prime de service 2020**.



Un conseil, une information, un accompagnement ?

Nous sommes là pour **VOUS AIDER**

N'hésitez pas à passer au local ou à nous contacter.



Contact
04 67 33 96 54



syndicat-cgt@chu-montpellier.fr



<http://cgtchumontpellier.reference-syndicale.fr>



CGT CHU Montpellier



web

